

Société Vaudoise d'Horticulture

Assemblée cantonale du samedi 04 mars 2023

Au Battoir d'Hermenches

1) Accueil et ouverture de l'assemblée

Le Président, M. Yves Meylan, souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée de sa présence.

Le président relève et salue la présence des invités et personnalités présents :

- Monsieur Luca Menotti, président de JardinSuisse section Vaudoise
- Monsieur Pierre-Alain Zangger, ancien président central de notre société qui parlera tout à l'heure de formation professionnelle

Diverses personnalités et membres retenus par d'autres obligations se sont excusés :

- Madame Valérie Dittli, conseillère d'état
- Monsieur Jean Lebedef, directeur du Centre de Formation Professionnel de Lullier
- Monsieur David Aubert, directeur du Centre d'Enseignement Professionnel de Marcellin
- Monsieur Marc-Henri Jan, doyen du Centre d'Enseignement Professionnel de Marcellin et habituel rapporteur de la formation professionnelle au CEPM
- Madame Lucie Ravet, présidente de la section de Nyon - la Côte
- Monsieur Cédric Dubrit, section de Lausanne
- Monsieur Bernard Jacquenoud, section de Lausanne
- Monsieur Pascal Blanc, section de Lausanne
- Monsieur Stéphane Barbey, section de Lausanne
- Monsieur Patrick Mingard, section de Lausanne
- Monsieur Gérald Menoud, section de Lausanne
- Madame Catherine Aellen, secrétaire section du Léman
- Monsieur Pierre Thérond, section du Léman
- Monsieur Bernard Nanchen, section Chablais-Riviera
- Madame Prescillia Jatton, section Lausanne
- Monsieur Piere Cardinaux, section de Lausanne
- Monsieur Gaston Solliard, section de Lausanne
- Monsieur Christian Solliard, section de Lausanne
- Madame Janine Sulliger, section Chablais-Riviera

Durant cette dernière année 2022, nous avons perdu quelques membres et amis, toutes nos pensées vont à leurs familles et leurs proches

- Monsieur Robert Lardet entré en 1955 à la section de Lausanne et environs
- Monsieur André Meylan entré en 1948 à la section du Léman
- Monsieur André Cornaz entré en 1970 à la section de Nyon-la Côte

Société Vaudoise d'Horticulture

Le président espère n'avoir oublié personne, et demande à l'assistance de bien vouloir se lever afin d'observer une minute de silence en leur souvenir.

Une modification de l'ordre du jour est proposée au point 11 avec une information de la section du Léman qui désire modifier l'appellation de la section. Donc le point 11.

Propositions individuelles devient le point 12.

- 1- Accueil et ouverture de l'assemblée
 - 2- Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée
 - 3- Rapport du président central
 - 4- Rapport des délégués à la formation professionnelle
 - 5- Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes
 - 6- Adoption des rapports en bloc
 - 7- Distribution des diplômes et récompenses
 - 8- Nominations statutaires
 - 9- Lieu et date de la prochaine assemblée Générale 2024
 - 10- Nomination de la section chargée de la vérifier les comptes
 - 11- Modification du nom de la section du Léman
 - 12- Propositions individuelles et communications diverses
- Voulez-vous apportez des modifications ?

La parole est donnée à Pascal Jatton président de la section de Lausanne, qui nous présente sa section.

La section de Lausanne compte 77 membres dont 21 membres actifs, 5 membres actifs en couple, 44 membres honoraires, 2 membres d'honneur de section ainsi que 5 membres d'honneur cantonaux.

Ils ont organisé 1 assemblée de section, 1 visite et 1 journée/soirée familiale.

Le comité s'est réuni 4 fois durant l'année écoulée.

2) Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Vous avez pu prendre connaissance du PV de notre assemblée cantonale du 4 mars 2022 qui s'est déroulée à Morges.

Quelques remarques sont émises. Il fallait lire :

Janine Sulliger au lieu de Janine Sullin dans les personnes excusées.

Monsieur Joël Gillieron et non Madame pour les personnes décédées.

La section Chablais/Riviera a organisé **2 cours** et non pas 1 seul.

Une faute de frappe dans le rapport de la commission de vérification des comptes soit :

Le bilan se monte à **CHF 7'593.69** et non pas CHF 7'4569.69.

Société Vaudoise d'Horticulture

Le PV est adopté à l'unanimité en tenant compte des corrections apportées.

3) Rapport du président central

Chers invités, chers membres des différentes sections, familles et amis.

Nous pouvons maintenant vraiment dire que la période Covid est définitivement derrière nous et ces années chamboulées et perturbées ne sont bientôt plus qu'un mauvais souvenir.

Les activités des sections ont pu reprendre normalement en cette année 2022 et, évidemment, nous ne pouvons que nous en réjouir. Même si nous avons pu peut-être ici ou là ressentir un léger désengagement ou une motivation un peu perdue suite à ces arrêts prolongés de nos activités, la joie de se retrouver et de rejoindre une certaine normalité ont été des éléments très positifs. C'est comme quand on arrête de faire du sport pendant quelques temps, on a de la peine parfois à remettre la machine en route !

Vous avez organisé de nombreuses activités tout au long de l'année pour nos membres mais également pour les amateurs de jardinage de votre région. Nyon en particulier a mis ou remis sur pied un cours de taille en mars, un atelier en vue de la réalisation d'un micro-potager à fin avril ainsi encore qu'un marché au mois d'octobre, au Moulin de Chiblins.

Chablais Riviera a pu reprendre ses cours de confection de décorations pour Pâques et Noël

Lausanne a rendu visite aux Pépinières Baudat suivie d'un repas au stand de Vernand.

Le Léman s'est échappé 2 jours à Lyon en septembre pour la visite de cette ville et de ses magnifiques parcs et a pu réorganiser son loto à fin novembre.

Le 10 septembre lors de la célébration des 150 ans de Marcelin, le comité central trouvait justifié de présenter notre société auprès des visiteurs de ce jubilé. Pierre-Alain Zangger de la section de Lausanne a mis sur pied un stand de présentation de la SVH auquel ont participé également Aline Delapierre de la section du Léman et Jean-Daniel Renggli de Lausanne. Merci à eux trois pour cette journée consacrée à la promotion de la SVH. Ils avaient mis sur pied un petit concours de nomenclature.

Toutes ces activités ont été organisées pour enrichir les connaissances des membres, favoriser les échanges et la convivialité mais également pour se faire connaître à l'extérieur.

Alors un grand merci aux comités et président.es de chaque section d'avoir fait et de faire les efforts nécessaires pour redémarrer les activités et trouver ainsi une nouvelle dynamique pour aller de l'avant.

J'en veux encore pour preuve les nombreuses propositions qui sont faites par les sections et que nous avons regroupées en un agenda pour cette année 2023 et début 2024 sur la page recto-verso qui est à votre disposition.

Vous me permettrez d'être, quelques instants, un peu plus formel en vous donnant les statistiques à fin 2022 par section transmises par les présidents.

- Section Chablais-Riviera :

Société Vaudoise d'Horticulture

- 39 Membres dont 17 Actifs individuels, 5 actifs en couple, 12 Honoraires, 5 membres d'honneur cantonaux
- 2 séances de comité et 2 cours

- Section Lausanne :
 - 77 Membres dont 21 actifs individuels, 5 actifs en couple, 44 Honoraires, 2 d'honneur de section et 5 d'honneur cantonaux
 - 1 assemblée de section, 4 séances de comité, 1 visite et 1 journée/soirée familiale

- Section Nyon La Côte
 - 82 Membres dont 45 Actifs individuels, 4 actifs en couple, 33 Honoraires
- 1 assemblée de section, 8 séances de comité, 2 cours, 1 marché, 1 journée/soirée familiale, 1 sortie en visite des Jardins de Chivrageon à Aubonne

- Section Léman :
 - 45 Membres dont 27 actifs individuels, 4 actifs en couple, 14 Honoraires
 - 1 assemblée de section, 6 séances de comité, plantation de 2 massifs, 1 course de 2 jours à Lyon, 2 soirées familiales et 1 loto

Le comité central s'est réuni en juin et en octobre ainsi qu'en janvier au CEPM en vue de l'organisation de cette assemblée mais aussi pour partager nos différents points de vue et parfois nos inquiétudes quant à l'avenir de notre société.

Cependant, sans vouloir peindre le tableau ni tout en rose, ni tout en noir, force est de constater que, malgré ces événements réussis, les forces vives de nos sections ne vont pas en augmentant. Nous avons de plus en plus de mal à trouver de nouveaux membres, ce qui pourrait menacer la continuité de notre association. Nous avons besoin de nouveaux membres pour apporter de nouvelles idées, de nouvelles énergies et de nouvelles perspectives. C'est pourquoi je ne peux que lancer un appel à tous les membres de notre vénérable Société pour qu'ils parlent de notre association autour d'eux et qu'ils encouragent leurs amis et leur famille à nous rejoindre. Nous devons également trouver de nouvelles façons d'attirer les jeunes générations, en proposant des événements qui correspondent à leurs centres d'intérêt et en utilisant les canaux de communication modernes pour toucher un public plus large.

Je suis bien conscient que cela est plus vite dit que fait !

La formule actuelle d'un tournus des sections pour la présidence est-elle la bonne solution pour notre comité central ?

Faudrait-il revenir en arrière et trouver la perle rare en la personne d'un président central jeune et dynamique ?

Faut-il purement et simplement supprimer ce comité central et garder les sections sous la forme actuelle ?

Faut-il fusionner les sections ?

Faut-il continuer sans changement dans la situation telle qu'elle est à ce jour ?

Autant de questions qui reviennent maintenant d'année en année et pour le moment sans réponse mais qui devront occuper le comité central ces prochaines années et

Société Vaudoise d'Horticulture

appelleront des décisions et beaucoup d'énergie car les statuts seraient alors à modifier. Pour le moment on décide donc de ne rien décider ou comme le disait notre conseiller fédéral lors de la pandémie, il faut agir aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire.

Evidemment que toute bonne suggestion de votre part serait la bienvenue, n'hésitez donc pas à vous manifester.

Mais en attendant la vie continue dans nos sections avec de belles activités en vue et je vous souhaite à toutes et tous une bonne suite d'année 2023 dans vos sections et beaucoup de joie, de belles rencontres et expériences dans vos différentes activités.

Je vous remercie de votre attention.

4) Rapport des délégués à la formation professionnelle

Parole est donnée à M. Pierre-Alain Zangger, maître d'enseignement professionnel au Centre de formation professionnelle Nature et environnement de Lullier dont voici le rapport :

Rapport sur la formation professionnelle

Quelques informations sur le Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier.

En premier lieu, je vous apporte les salutations de notre directeur Monsieur Jean Lebedeff qui est malheureusement retenu par d'autres obligations.

La rentrée 2022 a vu l'arrivée d'un nouveau doyen en la personne de Monsieur Laurent Court. Monsieur Court était précédemment doyen au Collège Voltaire (un gymnase genevois). Il a repris la responsabilité des branches horticoles plein temps. Il nous apporte un regard extérieur. Il s'est très vite identifié à notre institution et il est à même de mener avec dynamisme les projets actuels et ceux qui nous attendent avec la révision de la formation initiale en 2024.

53 élèves étaient inscrits à la rentrée 2022. En 1^{ère} année de l'Ecole d'horticulture. Une quarantaine d'élèves sont encore présents au deuxième semestre. On note depuis quelques années une diminution des élèves dans les branches horticoles plein temps (diplôme). Mais, une nette augmentation pour les élèves en voie AFP plein temps. Le nombre d'élèves en formation duale AFP et CFC reste stable quant à lui.

Une nouveauté est apparue cette année, les élèves en formation plein temps voient leur promotion passer de semestrielle à annuelle. Le CFPne étant le dernier Centre de formation professionnelle de la République et Canton de Genève à maintenir une promotion semestrielle, le DIP a décidé d'abroger cette règle. Ce changement a demandé à notre institution de mettre en place une organisation pour quelques élèves ayant des difficultés et ne pouvant ou ne voulant plus suivre les cours. Ils sont encadrés dans les sections pratiques 4 jours et demi par semaine et ne suivent plus que les cours théoriques de culture générale. Ce qui leur permet de se renforcer dans ces matières et ne pas perdre le lien à l'apprentissage. Certains se réorienteront en formation duale dès la rentrée. D'autres se réorienteront dans d'autres formations. Comme d'ailleurs, selon les dernières statistiques fédérales, 25 % des jeunes débutant une formation professionnelle.

Société Vaudoise d'Horticulture

400 jeunes fréquentent actuellement notre Ecole dans ses différentes filières : Parcours orientation et insertion lié à la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (Fo18), Classe de transition (préapprentissage). Ecole de fleuristes (CFC plein temps en 3 ans), AFP production et paysagisme duals ou plein temps (2 ans). CFC floriculture et paysagisme duals (3ans). Ecole d'horticulture (diplôme d'horticulteur complet dans 5 métiers en 4 ans). Ces derniers ont la possibilité d'obtenir une maturité professionnelle intégrée à leur apprentissage.

An calendrier des prochains mois : concours d'entrée le mercredi 22 mars. Promotions le jeudi 14 septembre et nos traditionnelles portes-ouvertes le samedi 23 septembre.

En 2024, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'installation de l'Ecole sur son site actuel. Un comité est en place et se charge déjà de la préparation de diverses manifestations qui marqueront cet anniversaire.

Révision de la formation initiale 2024, de son petit nom RFI 24

Tous les producteurs seront regroupés sous le titre d'Horticulteur producteur de plantes. Les paysagistes garderont leur titre d'Horticulteur paysagiste.

Le regroupement des 3 filières de production, floriculture, vivaces et pépinière sera effectif dès la rentrée 2024. Seuls 120 périodes d'enseignement seront spécifiques à chaque domaine de production. 60 périodes en deuxième année et 60 périodes en troisième et dernière année.

L'organisation de l'apprentissage des paysagistes ne subira que de menues modifications.

La procédure de qualification pratique en production se déroulera dans l'entreprise de chaque candidat. Il sera interrogé sur l'assortiment végétal spécifique à l'entreprise. Ce qui entraîne une réorganisation de l'organisation de cette procédure, les experts devant dorénavant se déplacer. Effectif dès 2027.

Une grande responsabilité en ce qui concerne l'apprentissage des plantes incombera désormais aux entreprises formatrices. L'examen de connaissance des plantes jusqu'à présent éliminatoire ne le sera plus.

A noter que l'examen professionnel théorique sera aboli. En remplacement, les notes d'enseignement professionnel se voient attribuer un coefficient plus important dans le calcul des notes de la procédure de qualification.

Un accent particulier sera mis sur l'écologie, le sol, les associations végétales et les prestations de service (vente).

Je vous remercie de votre attention.

Pierre-Alain Zangger

Parole est donnée ensuite à M. Luca Menotti, président de JardinSuisse Vaud

Jardin Suisse Vaud regroupe 116 membres cotisants sur environ 600 entreprises. Ce petit nombre est un peu regrettable car toutes les entreprises profitent des prestations politiques de l'association.

Société Vaudoise d'Horticulture

Tout comme M. Zanger, M. Menotti, n'est lui aussi pas vraiment enchanté par la nouvelle ordonnance sur la formation des horticulteurs.

En 2020, année Covid, ce sont les formateurs qui ont validé les acquis des jeunes. Il n'y a pas eu d'échec. Le tri se fera donc par le marché du travail. Nous remarquons qu'il manque déjà aujourd'hui du personnel qualifié.

Il estime toutefois que si les chefs sont bien formés les apprenants le seront aussi.

Les formateurs vont devoir dès 2024 former eux-mêmes les apprentis, donc à eux d'être au top afin qu'ils ne soient pas déçus à l'avenir quand ils engageront un jeune employé.

Citation de M. Menotti : Si tu as une clef et que tu ne sais pas où elle ouvre ça devient compliqué !

En résumé il faut se former, former et encore former pour être opérationnel et efficient.

5) Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes

Parole est donnée à Michel Cretin pour le rapport concernant les comptes 2022

Au 31 décembre 2022, la fortune de la société était de CHF 7'308.99 composé comme suit :

Solde en caisse au 31.12.2022 : CHF 0.- (zéro)

Solde sur le compte Courant du CCP au 31.12.2022 : CHF 7'417.49

Les produits représentent le montant des cotisations des sections (CHF 200.-). Une section n'a pas encore payé son dû pour 2022.

Les charges payées en 2022 s'élèvent à CHF 474.70

M. Daniel Botteron de la section de Lausanne fait la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

Rapport de la commission de vérificateur des comptes du comité central de la Société Vaudoise d'Horticulture pour les exercices 2022

En exécution du mandat qui a été confié à la section de Lausanne, lors de la dernière assemblée générale, la commission, composée de Madame Madeleine Diserens, Madame Iris Birrer et Monsieur Daniel Botteron, a été reçus le Samedi 21 Février 2023, à Assens au domicile Monsieur Pascal Jatton, en présence du caissier du comité central Monsieur Michel Cretin, pour la vérification des comptes de l'exercice 2022 du comité central de la SVH.

Elle a contrôlé et reconnu que :

- Les pièces du compte postal et l'avoir en caisse correspondent aux montants figurants sur les relevés et en caisse
- Les débits sont justifiés par des factures ou des quittances reconnues.

Société Vaudoise d'Horticulture

- Les produits ont été contrôlés : par sondage sur la base des relevés de comptes postaux.

Elle constate que :

- L'exercice 2022 se termine avec un résultat négatif de CHF 274.70
- Les cotisations des sections sont de CHF 200.-
- Les frais généraux s'élevaient à CHF 474.70
- A fin 2021 la fortune nette s'élevait à CHF 7593.69 et en soustrayant la perte de l'exercice 2022 de CHF 274.70, la fortune nette s'élève à fin 2022 à CHF 7308.99, décomposée comme il suit :
 - CHF 6308.99 de bénéfices cumulés
 - CHF 1000.- de Fonds Formation professionnelle

Nos remerciements aux membres du comité pour la bonne gestion du capital de notre société ainsi qu'à M. Michel Cretin pour la bonne tenue de la comptabilité.

En conclusion, nous recommandons à l'assemblée :

1. D'accepter les comptes pour l'exercice 2022
2. D'en donner décharge au caissier
3. D'en donner décharge au Comité central.
4. D'en donner décharge aux vérificateurs et de les relever de leur mandat.

Assens, le 21 février 2023.

Pour la section de Lausanne, les vérificateurs des comptes :

Madeleine Diserens, Iris Birrer et Daniel Botteron

6) Adoption des rapports en bloc

Les rapports sont adoptés à l'unanimité avec 1 abstention.

7) Distribution des diplômes

Le président remercie pour leur fidélité et leur engagement de maintenant 30 ans au sein de notre société les nouveaux membres Honoraire. Ce qui signifie qu'ils sont membres depuis 1993.

Seule Mme Elisabeth Marthaler est présente et reçoit son diplôme des mains du président

Pour la section de Lausanne et environs Monsieur Cédric Dubrit (pas présent)

Pour la section du Léman, Madame Elisabeth Marthaler

Pour la section du Léman, Monsieur Pierre Théron (pas présent)

Les diplômes des personnes absentes leur seront transmis

Société Vaudoise d'Horticulture

8) Nominations statutaires

Le président rappelle que, depuis quelques années, un tournus des sections a été établi pour la présidence du comité central, et pose la question, est-ce qu'une personne parmi vous souhaite reprendre la présidence ? aucune proposition n'est faite.

Dans ce cas, d'après le tournus, la Section de Lausanne par son président M. Pascal Jaton, prend la présidence pour 2023. La section Chablais Riviera, par son président M. Jean-Louis Sornin, la vice-présidence, et Nyon-la Côte, par sa présidente Mme Lucie Ravet, la seconde vice-présidence.

Le secrétariat sera assuré par la section de Lausanne et la caisse tenue par le caissier de la section de Nyon-La Côte, encore pour cette année 2023. En effet ce dernier ne souhaite pas poursuivre ce mandat si bien que le poste changera de main en 2024 et le caissier de la section de Lausanne, M. Michel Correvon, accepte de reprendre le poste et nous le remercions.

9) Lieu et date de la prochaine assemblée Générale 2024

La prochaine assemblée cantonale sera organisée par la section Chablais Riviera, le samedi 02 mars 2024, à Vevey.

M. Jean-Louis Sornin donne de plus amples informations qui vous seront communiquées par courrier, comme chaque année.

10) Nomination de la section chargée de la vérification des comptes

Selon le tournus c'est la section Chablais-Riviera qui sera en charge de la vérification des comptes 2023.

11) Modification du nom de la section du Léman

La section du Léman a décidé lors de sa dernière assemblée générale de modifier son nom. En effet cela fait déjà quelques années que l'idée germait d'introduire « Morges » dans cette appellation.

Fallait-il alors l'appeler « Section de Morges » tout court et supprimer « du Léman » ou rajouter Morges ce qui donnerait « Section du Léman – Morges » ou, 3^{ème} possibilité, « Section Morges-Léman ».

A sa très grande majorité, l'assemblée présente ce 2 février a fait le choix de la 3^{ème} option, à savoir donc : « Section Morges – Léman »

Société Vaudoise d'Horticulture

12) Propositions individuelles et communications diverses

La section Chablais/Riviera a participé au transfert de bulbes de narcisses lors de travaux de génie civil en les replantant le long du funiculaire des Avants. Ce travail se poursuit au gré des travaux entrepris par des privés ou des collectivités publiques.

M. Menotti souhaite que le nom du président cantonal SVH soit transmis à Jardin Suisse chaque année.

M. Armand Monnier de la section Chablais/Riviera pense qu'il faut sérieusement réfléchir à la fusion des sections.

Yves Meylan répond que nous débutons le processus en proposant un programme commun de toutes les activités des sections pour 2023.

La section de Nyon/La Côte a créé un groupe de travail pour réfléchir à la fusion. La section de Lausanne est prête à rejoindre ce groupe. Les autres y réfléchissent.

Marie-Christine Zangger remercie le comité pour la création et la diffusion du programme regroupant toutes les activités des sections pour 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie les personnes présentes et lève l'assemblée à 15 h 40

Ballens, le 28 Mars 2023

Christine Decollogny
Vice-présidente de la section Morges - Léman